

**Communiqué de presse d'AgriGenève  
L'agriculture, partenaire incontournable de l'aménagement du territoire !**

**AgriGenève a organisé ce matin une conférence de presse pour présenter sa position sur les projets d'urbanisation actuellement à l'étude à Genève et qui auront un impact important sur le devenir de l'agriculture genevoise.**

Au regard du risque de pénurie alimentaire qui guette notre planète, AgriGenève milite pour que les terres agricoles soient préservées. La zone agricole n'est pas une réserve foncière utile au développement urbanistique mais a pour vocation première de produire les biens alimentaires nécessaires à l'existence même de tout être humain. Par nature, le sol est un bien rare et non renouvelable. Chaque atteinte qui lui est portée est irréversible. A ce titre, un mètre carré de terre agricole disparaît chaque seconde en Suisse au profit des infrastructures, du logement ou encore de la forêt.

AgriGenève est consciente de la nécessité du développement économique du Canton et ne s'y oppose pas. En ce sens, AgriGenève n'a pas formulé d'opposition particulière aux premiers grands projets du plan directeur de 2001 comme les Vergers à Meyrin ou celui de la Chapelle les Sciens. AgriGenève a en outre conduit une étude avec le Service cantonal de l'aménagement pour identifier et cartographier des parcelles dites « enclavées » et proposer aux communes un catalogue de celles qui pourraient potentiellement faire l'objet d'un déclassement. La surface concernée avoisine les 30 ha et pourrait permettre de construire 1'500 logements. De surcroît, entre les années 2000 et 2009, 380 ha de terres ont été retirées à l'agriculture à Genève.

Etant donné la nécessité d'une part de protéger les terres agricoles et d'autre part de construire des logements et de créer des emplois à Genève, les milieux agricoles genevois demandent aux autorités responsables de l'aménagement : premièrement de commencer à réaliser les périmètres aujourd'hui déjà déclassés. Ensuite, d'étudier les potentialités existantes au sein du domaine bâti. Pour terminer de conduire une réflexion de fonds sur la densification du tissu urbain et industriel existant. Il s'agit de construire la ville dans la ville et non par une politique d'étalement qui se fait inmanquablement au détriment de la zone agricole.

S'agissant du référendum lancé contre le projet de déclassement du périmètre des « Cherpines Charrotons », il a suscité de nombreuses discussions au sein de la profession et de ses différentes branches de production. Le comité d'AgriGenève a dès lors décidé d'organiser une assemblée qui a permis un large débat sur cette question. Au final, une majorité des exploitants agricoles présents a décidé qu'AgriGenève devait soutenir le référendum. Les arguments évoqués plus haut font partie de cette décision. Le projet est quant à lui critiqué car il n'accorde pas assez de place à la création de logements qu'il est urgent de construire à Genève.

Pour plus d'informations : François Erard 022 939 03 10 ou 079 291 02 41